

Edité le : 24/11/2022

Rapport d'analyse Page 1 / 2

CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT
TERRITOIRE

MAISON ENVIRONNEMENT
1007 ROUTE DE VENEJAN
30200 ST NAZAIRE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE22-196417	Analyse demandée par :	ARS DT DU GARD	
Identification échantillon :	LSE2211-48387-2	N° Prélèvement :	00164461	
N° Analyse :	00165810	Nature:	Eau à la production (turb>2)	
Point de Surveillance :	STATION DES YVERIERES	Code PSV :	0000001752	
Localisation exacte :	SORTIE RÉSERVOIR			
Dept et commune :	30 GOUDARGUES			
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,2106770000	Y :	4,4640979100	
UGE :	2490 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN VEOLIA			
Type d'eau :	T2 - ESU+ESO TURB>2 POUR TTP >1000 M3J			
Type de visite :	P1	Type Analyse :	S.MB	
Nom de l'exploitant :	VEOLIA EAU - CGE- GARD		Motif du prélèvement :	S1
	256 CHEMIN DU VIGET			
	PLAINE DE CROUPILLAC - BP 2 9			
	30104 30104 ALES CEDEX			
Nom de l'installation :	STATION DES YVERIERES	Type :	TTP	
Prélèvement :	Prélevé le 21/11/2022 à 08h50 Réception au laboratoire le 21/11/2022 à 17h20		Code :	001471
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire			
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine			
	Flaconnage CARSO-LSEHL			
Traitement :	EAU DE JAVEL			

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 21/11/2022 à 18h25

Edité le : 24/11/2022

Identification échantillon : LSE2211-48387-2

Destinataire : CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT TERRITOIRE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain						
Température de l'eau	11S-MB	14.1	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25 #
pH sur le terrain	11S-MB	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	11S-MB	0.71	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	11S-MB	0.85	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11S-MB	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11S-MB	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11S-MB	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0 #
Escherichia coli (**)	11S-MB	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0 #
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11S-MB	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	11S-MB	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	0 #
Caractéristiques organoleptiques						
Turbidité	11S-MB	0.66	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	1 0.5 #
Analyses physicochimiques						
Analyses physicochimiques de base						
Conductivité électrique brute à 25°C	11S-MB	588	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200 1100 #

11S-MB ANALYSE (S.MB) RECONTROLE BACTERIO (ARS11-2020)

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Eau ne respectant pas les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres suivants :

- Turbidité

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Jean-christophe D'OLIVEIRA
Directeur Qualité

